

Grille de cotation 2018

1. Hébergement _____ minimum de 100\$

1.1 Hôtellerie _____ 1\$/chambre maximum de 120\$

1.2 Camping _____ 0.30\$/unité ou minimum de 100\$

1.3 Gîte touristique _____ 100\$

1.4 Auberge de jeunesse _____ 100\$

1.5 Résidence de tourisme _____ 100\$

1.6 Camp de vacances, village d'accueil ou autre hébergement _____ 100\$

Avec services supplémentaires à même l'établissement _____ +20\$

Ex : Bar, salle à manger, salle de réunion, centre de santé, théâtre, etc.

2. Restaurant ou Bar _____ minimum de 100\$

2.1 Restaurant _____ 0.75\$/place ou maximum de 120\$

2.2 Bar-Terrasse _____ 100\$

2.3 Érablière _____ 100\$

Avec services supplémentaires à même l'établissement _____ +20\$

Bar, salle de réunion, etc

3. Activité sportive ou de plein air _____ 100\$

Ski de randonnée ou alpin, raquette, traîneau à chiens, club de motoneige,
club quad, club de golf, base de plein air ou centre de plein air, centre

d'interprétation, croisière, producteur en tourisme d'aventure, Excursion en
mer, réserve, pourvoirie, pisciculture, ZEC, plage ou piscine publique,
école de voile ou de plongée, canotage, kayak, centre équestre.

Avec services supplémentaires à même l'établissement _____ +20\$

Ex : Restauration, hébergement, centre de santé, théâtre, etc.

4. Attrait et visite culturelle _____ 100\$

Musée, théâtre, événement, festival, centre de santé et de croissance,
centre d'art et d'artisanat, boutique, circuit patrimonial, monument, site
historique et culturel, agrotourisme et agroalimentaire

Avec services supplémentaires à même l'établissement _____ +20\$

Ex : Restauration, hébergement, activité sportive, etc.

5. Traversier et navette maritime _____ 100\$

**6. Corporation de développement, touristique, municipale,
intermunicipale, CLD, SADC, MRC** _____ 100\$

7. Entreprise de service, chambre de commerce, association de marchands __ 100\$

8. Institution financière, entreprise industrielle _____ 250\$

9. Membre individuel (sans droit de vote) _____ 25\$

10. Membre consultant _____ 100\$

11. Membre hors région _____ 100\$

12. Ville et municipalité _____ 1.50\$/ per capita

Inscrire un attrait, un événement ou un service géré par la municipalité _____ 60\$